

**Objet: réponse à la sollicitation de positionnement des candidats aux élections législatives pour la Ligue de Défense des Conducteurs (LDC) quant à la politique routière de ce pays.**

Créteil, le 5 juin 2017

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir sollicité sur un sujet qui me tient à cœur comme candidat et "citoyen conducteur" francilien. Voici quelques éléments personnels et partagés par bon nombre d'adhérents de notre parti.

En avant propos, politiquement, le péril du mandat de Monsieur Macron et de gouvernements dans son orthodoxie politique, reste la mutation de la chaîne de décision et d'application des décisions, entre autres routières, dans notre pays. Le pouvoir de la commune, des maires va continuer de diminuer au profit des territoires. Le niveau départemental, aujourd'hui encore prépondérant sur le réseau non autoroutier, va lui aussi s'appauvrir au profit des régions, de l'état. Le mille-feuille administratif Français doit se caler sur le modèle de l'Union Européenne (on pensera par là au modèle allemand des landers et super-communes). Cette globalisation du traitement des dossiers routiers, à une autre échelle que celle locale (autre que la commune ou du département) risque fort bien d'avoir des effets néfastes sur le quotidien des conducteurs.

La situation routière de notre pays est dégradée et décalée sur plusieurs points :

-1- Le comportement des grandes métropoles (Paris, Lyon, Montpellier, Grenoble, ...) qui se positionnent comme des cités du XXIème siècle "hors-sol", connectées entre grandes métropoles du monde mais avec un sentiment fort de non responsabilité pour la circulation et la fluidité des déplacements des banlieues et communes avoisinantes.

Ces mêmes grandes villes, qui se sont dotées d'infrastructures, dès les années 60, freinent des quatre fers à remplir ce rôle de facilitateur de la circulation automobile interne et périphérique. La problématique de traversée de Paris sud-est / nord-est par exemple n'est pas une priorité face au citoyen du futur : cet idéal "métrosexuel" se voit invité à utiliser des moyens de transports :

- lents,
- factuellement souvent vétustes,
- avec des processus d'arrêt du réseau qui congestionnent le trafic pour raison de sur-qualité ou de gestion du risque peut compatible avec les contraintes des usagers,
- compliqués pour des familles avec enfants en bas-âge ou des personnes à mobilité réduite.

La "mode" d'offrir un réseau cyclable dans les agglomérations pouvait être vue comme une bonne chose, mais à l'usage, ces infrastructures sont sous-utilisées en semaine, inadaptées aux familles et surtout pénalisantes pour la circulation automobile ou des cycles motorisés. il ne devrait pas y avoir de hiérarchisation de culpabilité sur les routes françaises et européennes avec la prise de conscience que le cycle n'est pas adapté aux contraintes "réelles" à grande ou moyenne échelle.

Chez Debout la France, que ce soit aux Elections Régionales de 2015 ou aux présidentielles, ces sujets étaient traités de façon primordiale avec un souhait d'efficacité adogmatique.

Il est vrai que la situation politique du parti socialiste, vis-à-vis de son allié EELV, faisait que ces sujets prenaient le goût de mesures de pur remerciement de cet électorat allié.

-2- Mais ce sont les transformations de la société (digitalisation) qui sont capitales à décoder aujourd'hui.

Alors que beaucoup d'activités devraient glisser vers le télétravail, le fait d'amener à se déplacer, quotidiennement, massivement, des individus de part et d'autre des grandes villes ou des départements devrait s'amoinrir.

La présence physique sur un poste de travail dans les activités tertiaires n'est plus nécessaire, la mutation du secteur productif avec la transformation des activités manufacturières, la délocalisation des services au plus près du client, font qu'il devrait ressortir une baisse du trafic automobile pour les années à venir.

Pourquoi ces aspects ne remontent pas pour prendre des décisions, dès aujourd'hui, non pas de répressions (la dégradation des réseaux de circulation automobile urbains et hors agglomération) mais de prospective en attendant la mutation annoncée et assurée de la société.

Le déplacement automobile devenant ainsi moins courant et nécessaire, bien des problèmes liés à la sécurité routière seraient spontanément résolus et en grande partie le triptyque accident - retard - pollution. Il semblerait que ces éléments d'évolution de la circulation aient été pris en compte car les tramways représentent ces moyens de transport du futur particulièrement inadaptés, aujourd'hui, aux travailleurs et à effet néfaste : lenteur, capacité d'accueil réduite des rames, circuit pénalisant pour la circulation routière provoquant des effets d'engorgement en leur périphérie).

Technologiquement, l'électrique et bien plus tard les véhicules autonomes, puisant leur efficacité dans ce que l'on appelle "le Big Data", fluidifieront et organiseront au plus optimum nos déplacements. Nous sommes, aujourd'hui, dans une phase hybride entre mieux (optimisation de parcours, réduction de consommation par des systèmes comme le Start & Stop, ...) et pire (lutte à tout prix contre les véhicules à motorisation thermique, diminution des places de stationnement en agglomération, ...).

-3- Le citoyen conducteur est enfin, aussi, exposé, à courts-termes, à la numérisation et digitalisation de la société. Il faudra rester vigilant quant à l'obligation ou à la captation des données relatives au véhicule et à son conducteur.

Entre traçage, capture de comportements et de vigilance au volant, taxation au kilomètre ou au comportement au volant, sous couvert d'une optimisation favorable ou pénalisante de sa prime d'assurance ou autres raisons intrusives, l'Etat risque de prendre encore plus la mainmise sur la liberté individuelle dont celle de la mobilité.

-4- En ce qui concerne la motorisation thermique, en l'état de l'art, tout doit être fait pour favoriser et accélérer le glissement vers l'électrique. Un des enjeux est, entre autres, la baisse de l'émission des

particules fines. Je suis pour une politique énergétique de conservation de l'autonomie de la France, entre autres, sur ce sujet de l'électrique par conservation et évolution de notre parc nucléaire autre grand chantier "gaulliste" historique, gaullisme qui est la signature de notre étiquette politique.

L'accès très large aux bornes sur les espaces privés et publics doit être une priorité. Le coût de l'énergie électrique doit être adapté à cette consommation par les véhicules versus la consommation électrique à but de chauffage, le poste "éclairage" public et privé ayant été grandement amélioré ces dernières années (passage au LED).

-5- Quant aux professionnels de la route (taxis, chauffeurs routiers, ambulanciers, ...), le tout répressif peut être aménagé au regard du professionnalisme de ceux-ci sur la chaussée. Les radars-pièges doivent être déplacés ou éliminés car leur existence va à l'encontre du but primaire des routes qui est d'assurer un moyen de circulation optimum et sécuritaire.

L'aspect manne financière de tels dispositifs doit être gommé.

Les lieux d'arrêts fréquents doivent être organisés toujours dans ce souci d'offrir des moyens de stationnement pour les véhicules (véritables dépose-minute optimum près des gares, des écoles et des collèges). La voiture, les motos sont un moyen à (ré-)intégré à la cité et non l'ennemi du milieu urbain.

Comme point particulier de vigilance et de prospective pour les nouveaux députés à l'Assemblée, il y a donc, celui de potentielles lois liberticides de captation des données du véhicule connecté. Que ce soit à but commercial ou juridique, ces prises de décisions, à effet immédiat ou courts-termes pour contrer une situation routière engorgée et polluante, quelque part voulue ou organisée alors que nous sommes en pleine mutation en rapport avec la transformation du monde du travail d'aujourd'hui (télétravail, morcellement de l'activité professionnelle), sont pénalisantes pour le citoyen.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Lionel Mazurié

Candidat aux Elections Législatives pour la deuxième circonscription du Val-de-Marne sous l'étiquette Debout La France.